

91GS/Fin-04/Fr
Original : Anglais
Mars 2024

**Ajustements au
Programme de travail prévu au Budget 2025**

Document de travail financier



Table des matières

I. Introduction	3
1. Éléments saillants stratégiques et programmatiques	4
1.1 <i>Orientations stratégiques</i>	4
1.2 <i>Ajustements programmatiques et opérationnels</i>	5
2. Ajustements budgétaires	9
2.1 <i>Ajustements au Budget général</i>	10
2.2 <i>Ajustements à apporter aux budgets du Fonds mondial et des RR/SRR</i>	11
Annexe 1 : Ajustements à apporter au Programme de travail prévu au Budget 2025 par chapitre budgétaire	12

I. Introduction

1. Le Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des contributions proposé pour 2025 (91 Fin-05) ont été formellement adoptés par l'Assemblée mondiale en mai 2024. Le total des affectations budgétaires s'élevait à 43 113 950 €, dont :
 - 48% financé par le Budget général
 - 28% provenant des ressources extrabudgétaires estimées du Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial)
 - 24% estimation du Budget des Représentations Régionales et Sous-régionales.
2. Les contributions statutaires reçues de ses Membres constituent la principale source de financement durable de l'OMSA. Les contributions statutaires pour 2025 sont présentées dans le Tableau 1 ci-dessous et intègrent l'Indice des prix à la consommation total de l'OCDE (OCDE-Total CPI)¹ à 6,9 %, conformément à la Résolution n° 15 adoptée en mai 2018, afin de garantir que l'augmentation des contributions statutaires soit alignée sur l'inflation.

Catégorie	2025 €
A (contribution minimale)	500 000
B (contribution minimale)	300 000
1	315 375
2	252 300
3	189 225
4	126 150
5	63 075
6	37 845

Tableau 1. Barème des contributions statutaires de 2025

3. Les ajustements à apporter au Programme de travail prévu au Budget 2024 sont présentés à l'Assemblée mondiale pour approbation et adoption lors de la 91^e Session générale en mai 2024. Les ajustements s'inscrivent dans le contexte du cycle semestriel de programmation et de budgétisation global de l'OMSA et l'Assemblée est invitée à approuver les ajustements du budget de l'année en cours (N) voté un an auparavant (N-1).
4. Le cycle de gouvernance de l'OMSA contribue au travail du cycle de programmation et de budgétisation. Les orientations, les demandes et les recommandations émises par les conférences des Commissions régionales, le Conseil et l'Assemblée mondiale sont intégrées dans le programme de travail prévu au Budget. Le planning ci-dessus permet un examen régulier et fournit à l'Assemblée mondiale un aperçu complet des activités de l'OMSA et de l'exécution du budget.
5. Ce processus bénéficie en outre du processus de planification à moyen terme lié aux plans stratégiques quinquennaux. Chaque année, des mises à jour des performances sont fournies à l'Assemblée mondiale, ce qui permet à l'Organisation d'ajuster le soutien fourni à ses Membres afin qu'ils puissent mieux relever les défis existants et émergents en matière de santé et de bien-être animal.

¹ Conformément à la Résolution n° 15 adoptée en mai 2018, les contributions statutaires tiendront compte de l'Indice des prix à la consommation annuel (« OCDE-Total » CPI) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de l'année précédente lors du calcul des contributions statutaires pour l'année suivante.

1. Éléments saillants stratégiques et programmatiques

1.1 Orientations stratégiques

6. Le Programme de travail budgétisé ajusté pour 2025 s'aligne sur le 7e Plan stratégique de l'OMSA (2021-2026) et constitue une étape préparatoire en vue du 8e Plan stratégique (2026-2031). Il est également guidé par les trois priorités clés définies par la Directrice générale lors de sa campagne :
 - Renforcer le rôle de leadership et la position centrale de l'OMSA dans la gouvernance de la santé mondiale afin de répondre efficacement aux défis du XXIe siècle.
 - Renforcer le soutien aux Membres de l'OMSA et à leurs Services vétérinaires nationaux.
 - Faire de l'OMSA une Organisation plus agile, innovante et inclusive en consolidant ses fondations essentielles.
7. Ce document présente les principales orientations programmatiques que l'OMSA mettra en œuvre en 2025 pour soutenir l'exécution de son mandat. Il offre aux Membres une vue d'ensemble des priorités stratégiques de l'Organisation, favorisant ainsi une meilleure cohérence interne et une collaboration intersectorielle accrue.
8. En 2025, l'OMSA pilotera l'élaboration de son 8e Plan stratégique, qui sera soumis à adoption lors de la Session générale de 2026. Ce processus inclusif impliquera le personnel, les Membres, les partenaires et les parties prenantes clés afin de définir une vision stratégique cohérente. Il intégrera des politiques essentielles, notamment en matière de communication et de plaidoyer, de responsabilité sociétale des entreprises, de partenariats public-privé ainsi que de genre, d'inclusivité et de diversité. Cet effort permettra également d'affiner le modèle économique de l'OMSA, de renforcer son positionnement et de préciser sa proposition de valeur, garantissant une approche ciblée des priorités, de l'exécution du mandat et de la mobilisation des ressources.
9. Parallèlement, conformément à la Résolution n° 12 adoptée lors de la 91e Session générale, le Comité de Révision de la Gouvernance a entamé son mandat. Composé de 16 Membres désignés par les Commissions régionales, ce Comité analysera les recommandations de l'examen externe indépendant et proposera à l'Assemblée mondiale les réformes nécessaires en matière de gouvernance technique, institutionnelle et financière de l'OMSA. Cette initiative triennale aboutira à la présentation d'un plan de travail et de premières recommandations concrètes lors de la 92e Session générale en 2025.
10. Par ailleurs, la structure organisationnelle de l'OMSA évoluera afin de mieux refléter ses priorités stratégiques. Les modifications de l'organigramme entreront en vigueur au deuxième trimestre 2025. Ces ajustements visent à réaligner les ressources sur les priorités clés de l'OMSA, à assurer une répartition plus équilibrée des charges de travail entre les équipes et à renforcer les activités essentielles de l'Organisation, y compris le rôle des Représentations régionales et sous-régionales.
11. Un élément clé de cette évolution est la création d'un nouveau poste de Directeur Général Adjoint en charge des Initiatives globales, Coordination et Renforcement des Capacités. Cette fonction renforcera la capacité de l'OMSA à répondre efficacement aux besoins de ses Membres en améliorant le soutien technique, en renforçant la coordination des initiatives globales et en garantissant des services de haute qualité, délivrés en temps opportun et de manière efficiente. En outre, ce poste permettra d'accroître l'inclusivité et la représentativité au sein de la Direction Générale, favorisant ainsi un engagement renforcé avec les Membres et les partenaires. En mettant l'accent sur le renforcement des capacités et les cadres mondiaux, ce rôle sera essentiel pour aider les Membres à relever les défis critiques liés au contrôle, à la prévention, à la préparation et à la résilience face aux maladies dans les systèmes de santé animale.

12. Le nouvel organigramme renforcera également la collaboration transversale, responsabilisera davantage les managers dans la prise de décision et améliorera les mécanismes de délégation afin d'accroître l'efficacité et la réactivité de l'Organisation. Ces ajustements structurels favoriseront un environnement de travail plus agile et cohérent, garantissant que les équipes disposent des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques de l'OMSA. D'autres ajustements pourront être apportés à mesure que l'Organisation intégrera les enseignements issus du développement du 8e Plan Stratégique, afin d'assurer une parfaite adéquation avec les priorités et besoins des Membres.

1.2 Ajustements programmatiques et opérationnels

13. Dans le cadre des ouvertures de crédits nettes pour 2025, approuvées en 2024 (91 Fin-05), les ajustements programmatiques suivants sont proposés à l'Assemblée pour approbation.

Gestion de l'information

14. Assurer la transparence dans la santé animale mondiale grâce aux notifications des Membres reste un mandat essentiel de l'Organisation. En 2025, les efforts se concentreront sur :
- Prioriser le renforcement de la fonctionnalité et de la sécurité du Système mondial d'information sanitaire (WAHIS). Les efforts viseront à restaurer les délais de traitement standard pour les rapports semestriels, à améliorer le suivi des rumeurs et à développer des tableaux de bord pour améliorer les capacités d'alerte précoce. Afin d'assurer un système plus résilient et interopérable, de nouveaux processus d'approvisionnement seront lancés pour renforcer la sécurité informatique, tandis que l'intégration avec les systèmes régionaux sera avancée afin de réduire la duplication des données. Parallèlement, l'OMSA continuera de soutenir les Membres et les Points focaux nationaux dans l'utilisation efficace de WAHIS par le biais de sessions de formation virtuelles et en présentiel.
 - Affiner la stratégie d'exploitation des données pour mieux informer et soutenir la prise de décision des Membres. Cela inclura le développement et la publication d'un nouveau cadre d'intelligence épidémique, ainsi que le lancement d'un programme pilote d'intelligence épidémique et d'alerte précoce dans la région Asie-Pacifique. Pour améliorer la qualité et la cohérence des données, de nouvelles procédures seront établies pour la collecte des données, l'assurance qualité et les définitions des métadonnées dans cinq domaines prioritaires : maladies, agents pathogènes, espèces, pays/territoires et statut officiel. De plus, les efforts se concentreront sur l'amélioration de la coordination des enquêtes des Membres afin de rationaliser les rapports, guidée par un Groupe de coordination des enquêtes, ainsi que sur la réactivation du Groupe de travail sur la gestion des données.
 - Assurer la diffusion d'informations scientifiques fiables et de haute qualité en renforçant ses efforts de communication par des initiatives de mobilisation du public et des actions ciblées auprès des professionnels. Cela comprendra la Revue scientifique et technique, qui se concentrera sur la résistance aux antimicrobiens (RAM), ainsi que la récente initiative *Animal Echo*, qui proposera un contenu de qualité sur des sujets clés et introduira une plateforme de blog pour favoriser l'échange de connaissances.
 - Continuer à formaliser et sécuriser les processus de gestion documentaire, en garantissant la traçabilité et l'archivage efficace.

Élaboration et application de normes

15. L'élaboration de normes internationales reste un mandat central de l'OMSA, garantissant une approche harmonisée et fondée sur la science en matière de santé animale et de commerce pour ses Membres. En 2025, l'accent sera mis sur : (1) l'élaboration de nouvelles normes et la révision des normes existantes, conformément au programme de travail des Commissions spécialisées ; (2) l'amélioration de la transparence grâce à la publication des commentaires et à des rapports plus lisibles ; (3) l'organisation d'ateliers de formation pour aider les Membres à s'impliquer dans le

processus d'élaboration des normes et à utiliser les normes de l'OMSA ; (4) le renforcement des échanges entre les Membres et les Commissions régionales afin que le programme de travail réponde aux besoins des Membres ; et (5) le lancement d'un outil numérique de navigation facilitant l'utilisation des normes par les Membres et les parties prenantes.

16. Créé pour évaluer la mise en œuvre des normes internationales par les Membres et fournir des recommandations fondées sur des preuves, l'Observatoire publiera son deuxième rapport en 2025, en se concentrant sur six domaines prioritaires : la RAM, une seule Santé, le zonage et la compartimentation, le contrôle des mouvements à l'intérieur des territoires et les précautions frontalières, l'auto-déclaration et le statut officiel, ainsi que le commerce et les mesures sanitaires. En outre, des tableaux de bord seront développés et publiés dans six autres domaines clés : la préparation aux situations d'urgence, le bien-être animal, la détection des maladies, le diagnostic et la surveillance, la transparence, et les performances des services vétérinaires (PVS). En 2025, les enquêtes thématiques de l'Observatoire porteront sur la compartimentation, en tant que suite de l'enquête sur le zonage de 2024 qui sera publiée au début de 2025, et sur le bien-être des animaux pendant le transport. Pour améliorer l'accessibilité et l'utilisation des données, une plateforme numérique sera également développée. Ces initiatives fourniront aux Membres des informations précieuses pour renforcer la mise en œuvre des normes internationales et améliorer la gouvernance vétérinaire à l'échelle mondiale.
17. S'appuyant sur des normes internationalement reconnues et approuvées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'OMSA accorde un statut officiel de maladie aux Membres ou publie leurs auto-déclarations, en fonction de la maladie concernée. Tout en continuant à remplir cette mission essentielle, l'OMSA privilégiera plusieurs actions clés en 2025 pour améliorer l'efficacité et le soutien aux Membres. Les efforts se concentreront sur la rationalisation du processus d'approbation des statuts officiels et l'adaptation de la procédure de reconfirmation annuelle afin de réduire les charges administratives pour les Membres. La modernisation de la plateforme de gestion des statuts se poursuivra, améliorant ainsi son utilisabilité et son accessibilité. Une plus grande cohérence sera également recherchée avec les stratégies mondiales pour la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants et la rage médiée par les chiens. L'OMSA organisera un forum sur le zonage pour explorer les meilleures pratiques et partager les leçons apprises.

Renforcement des capacités

18. La mise en œuvre efficace des normes internationales par les services vétérinaires nécessite un soutien adapté, allant de l'évaluation des capacités par le biais du Processus PVS à une assistance ciblée en fonction des besoins des Membres, incluant des formations en présentiel et en ligne ainsi que des programmes de jumelage. En 2025, l'Organisation intensifiera ses efforts dans les domaines clés suivants :
 - Renforcement du Processus PVS: Cinq pays supplémentaires seront impliqués dans la démarche, portant à 151 le nombre de pays participants. L'Organisation continuera de promouvoir l'outil numérique d'analyse des écarts du PVS et explorera des moyens de mieux soutenir les Délégués dans l'intégration des résultats du PVS dans leur planification stratégique et leurs efforts de mobilisation des ressources.
 - Développement des ressources humaines : Le lancement de la plateforme d'e-learning de l'OMSA introduira de nouveaux modules sur le commerce, la gestion des urgences et les enquêtes épidémiologiques. Une stratégie de développement des ressources humaines sera définie, couvrant les vétérinaires, les organismes statutaires vétérinaires (OSV) et les agents de santé animale communautaire (ACSA). Parmi les initiatives supplémentaires, on trouvera le développement d'un outil d'évaluation des capacités de la main-d'œuvre, d'un système d'information pour l'évaluation des besoins d'apprentissage, d'un cadre de compétences révisé pour les vétérinaires et une méthodologie pour les OSV. Un programme dédié sera également déployé pour renforcer la capacité des acteurs publics et privés à appliquer les normes internationales en matière de commerce des animaux terrestres et aquatiques.
 - Programme de jumelage : Huit nouveaux projets de jumelage entre laboratoires et un jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire débuteront en 2025. De plus,

l'OMSA finalisera l'évaluation du programme et développera un outil d'évaluation pour accroître les efforts de renforcement des capacités des laboratoires.

Initiatives globales

19. L'OMSA continue de faire progresser les stratégies et initiatives mondiales élaborées en collaboration avec ses Membres et, le cas échéant, avec des partenaires internationaux. En 2025, les efforts se concentreront sur des domaines clés afin de renforcer le contrôle des maladies, promouvoir l'approche Une seule santé, lutter contre la RAM, améliorer la préparation aux urgences et répondre aux risques sanitaires liés à la faune sauvage. Ces initiatives seront soutenues par des activités tant mondiales que régionales, garantissant ainsi que les Membres reçoivent une assistance ciblée en fonction de leurs besoins spécifiques. L'OMSA coordonnera les mécanismes de gouvernance, les initiatives de renforcement des capacités et le développement d'outils pratiques et de lignes directrices pour aider les Membres à mettre en œuvre ces stratégies de manière efficace. Les activités clés comprendront des ateliers de formation, le développement de réseaux d'experts et le renforcement de la capacité des services vétérinaires nationaux à répondre aux menaces sanitaires. En investissant dans ces efforts, l'OMSA s'assure que ses Membres sont mieux équipés pour prévenir, détecter et répondre aux maladies animales, contribuant ainsi à renforcer les systèmes vétérinaires, améliorer les résultats de santé publique et rendre les réseaux commerciaux mondiaux plus résilients.
20. Après deux décennies de fonctionnement, le Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs) reste un mécanisme précieux mais complexe. L'OMSA et la FAO affineront l'équilibre entre les approches spécifiques aux maladies et celles systémiques, afin d'assurer une plus grande clarté et efficacité à tous les niveaux de gestion. Les livrables spécifiques pour les maladies prioritaires en 2025 incluent :
 - Actualisation de la stratégie mondiale de lutte contre la peste porcine africaine et sensibilisation accrue, ainsi que le développement de lignes directrices sur l'évaluation des vaccins et la surveillance post-vaccination ;
 - Publication et diffusion de la stratégie mondiale de prévention et de contrôle de l'influenza aviaire hautement pathogène (2024-2033), avec des lignes directrices sur la surveillance dans les systèmes de petites exploitations, la gestion des risques à l'interface entre les animaux domestiques et sauvages, ainsi que les mesures de contrôle pour les foyers de vaches laitières ;
 - Mettre à jour la stratégie mondiale de lutte contre la fièvre aphteuse (FMD) et accompagner les pays dans la soumission de dossiers pour la reconnaissance de leur statut.
 - Réduction continue du matériel viral de la peste bovine en dehors des installations de détention reconnues, avec des efforts de plaidoyer ciblés.
21. En partenariat avec la Quadripartite (FAO-UNEP-OMS-OMSA), l'Organisation soutiendra ses Membres dans la mise en œuvre du Plan d'Action Conjoint One Health au niveau national. Ces efforts seront accompagnés d'initiatives de communication, de renforcement des capacités et de formation, y compris la *Joint One Health Learning Initiative* (JOHLI) avec l'OMS et la FAO. L'OMSA développera également son réseau de centres collaborateurs une seule santé. L'OMSA présidera le secrétariat de la Quadripartite jusqu'en avril 2025 et accueillera la Réunion Exécutive Annuelle de la Quadripartite en mars 2025.
22. La RAM reste une priorité pour l'OMSA, après l'adoption de la Déclaration politique des Nations Unies à la fin de 2024. En 2025, l'OMSA se concentrera sur le renforcement de l'engagement des Membres en sensibilisant aux engagements, en diffusant les résultats de la série EcoAMR de l'OMSA (Impacts sanitaires et économiques de la RAM chez l'homme et les animaux de production), utilisant les dernières données de 204 pays pour prévoir l'impact de la RAM sur la mortalité, les coûts des soins de santé, la sécurité alimentaire et l'économie mondiale. L'OMSA favorisera

également la collaboration avec les acteurs du secteur privé, y compris les producteurs de bétail, les entreprises pharmaceutiques et les vétérinaires. Un plan d'action ciblé sera élaboré pour soutenir les Membres dans l'accomplissement de leurs obligations liées à la RAM.

23. L'OMSA organisera une Conférence mondiale sur la réduction des menaces biologiques en octobre 2025 pour mettre en valeur l'engagement des pays et des partenaires dans ce domaine crucial, à l'occasion du 50e anniversaire de la Convention sur les armes biologiques et toxiques.
24. En s'appuyant sur le Cadre de santé de la faune sauvage 2021-2025, l'OMSA élaborera une stratégie complète pour la santé de la faune sauvage, fondée sur des évaluations externes et des consultations. En 2025, l'OMSA opérationnalisera également l'Alliance Internationale Contre les Risques Sanitaires liés au Commerce de la Faune Sauvage et organisera un événement parallèle sur le commerce des espèces sauvages lors de la 92e Session Générale. De plus, l'OMSA fera progresser la transformation de son système de notification et de rapport des maladies de la faune sauvage, avec un prototype prévu d'ici la fin de l'année 2025.

Gouvernance institutionnelle

25. En mai 2025, les 183 Membres de l'OMSA se réuniront pour la 92e session générale, qui inclura un forum transversal sur "Les vaccins et la vaccination". Dans le cadre de cette session, l'OMSA publiera le rapport annuel *L'État de la Santé Animale Mondiale*, qui fournira une mise à jour sur la situation sanitaire mondiale et se concentrera spécifiquement sur les vaccins et la vaccination en 2025.
26. Ce chapitre budgétaire inclura également le financement nécessaire pour soutenir le programme de travail 2025 du Comité de Révision de la Gouvernance, afin d'examiner les recommandations contenues dans le document 91/GS/Adm-13/Fr "Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'Organisation mondiale de la santé animale" et proposer les changements pertinents à l'Assemblée des Membres.
27. Des conférences régionales seront organisées pour rassembler les délégués et les partenaires de chaque région : en Afrique, en février en Éthiopie, en Asie-Pacifique, en septembre en Indonésie, et au Moyen-Orient, en novembre à Chypre. Ces événements, ainsi que toutes les missions et interventions du Comité Exécutif (COMEX), offriront des occasions de promouvoir la santé animale dans les cercles politiques et diplomatiques mondiaux.
28. Les efforts de plaidoyer se concentreront sur la promotion de l'agenda de la santé et du bien-être animal dans des forums internationaux tels que le G7, le G20, les COP et l'Assemblée générale des Nations Unies. Des arguments fondés sur la science, soutenus par des données économiques, mettront en lumière les impacts de la santé et du bien-être animal sur la production animale, le commerce, l'économie, la santé publique, la biodiversité et l'atténuation du changement climatique. Les pays non-Membres seront également associés à ces discussions. En terme de communication, l'OMSA fera entendre sa voix au travers des médias sociaux et via les journalistes influents sur ces questions. Un comité éditorial stratégique sera établi en mars 2025 pour superviser ce travail.

Administration générale

29. Pour garantir le bon fonctionnement sécurisé et efficace de l'organisation, plusieurs activités de soutien essentielles seront lancées en 2025 dans divers domaines fonctionnels.
 - Dans les domaines de la gestion budgétaire et de la comptabilité, l'accent sera mis sur l'amélioration de l'utilisation des outils numériques récemment développés pour la gestion budgétaire par le biais de formations ciblées. Un échange managérial entre les équipes financières et des ressources humaines sera instauré au second semestre pour préparer le dialogue budgétaire 2026-2027. En outre, une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources sera élaborée dans le cadre du 8e Plan Stratégique, complétée par des documents de plaidoyer, et une page Web pertinente expliquant comment l'OMSA est

financée. L'année verra également l'élection d'un nouveau président du Comité Conseil du Fonds Mondial.

- En ce qui concerne les ressources humaines, 2025 marquera la formalisation d'une politique ressources humaines complète. Plusieurs actions prioritaires seront mises en œuvre pour sécuriser les processus et améliorer l'attractivité de l'OMSA au siège et au niveau régional. Cela inclut le développement d'un outil numérique de gestion des ressources humaines, la standardisation du processus de recrutement, la création d'une grille salariale, ainsi que la révision des systèmes de retraite et d'assurance.
- Dans le domaine des achats, l'OMSA poursuivra ses efforts de sensibilisation et de conformité aux règles d'approvisionnement. Des sessions de formation mensuelles seront organisées pour sensibiliser l'ensemble du personnel, et parallèlement, l'organisation travaillera à la simplification de ses procédures d'achats.
- En matière de logistique et d'immobilier, une étude externe sera finalisée pour évaluer différents scénarios pour l'avenir du siège de l'OMSA. Cette étude sera présentée et discutée avec le COMEX et le personnel avant d'être soumise pour approbation à l'Assemblée Mondiale. La sécurité des bureaux régionaux et sous-régionaux continuera d'être étroitement surveillée.
- En ce qui concerne la transformation numérique, l'OMSA a lancé plusieurs projets numériques visant à sécuriser les processus, simplifier les tâches des Membres et du personnel, et optimiser l'utilisation des données. Ces projets continueront d'être déployés en 2025. Au-delà des outils spécifiques, l'OMSA travaille également sur une architecture numérique globale, avec un accent particulier sur le modèle de conception de l'architecture des données. Un modèle de Data Lake, conçu pour centraliser le stockage des données et faciliter le partage de l'intelligence économique, sera également mis en œuvre.

2. Ajustements budgétaires

30. Les ajustements budgétaires apportés au Programme de travail budgété 2025 font passer le budget total agrégé de 43 113 950 € à 58 897 450 € (voir tableau 2). Ce dernier montant se décompose en :

- 36 % financés par le Budget Ordinaire,
- 36 % provenant des ressources extrabudgétaires du Fonds Mondial, et
- 28 % estimés du Budget des Représentations Régionales et Sous-Régionales (RR/SRR).

Chapitres budgétaires - 2025		Budget général ajusté 2025	Fonds mondial ajusté 2025	Budget RR et RSR ajusté 2025	Total
1.	Gestion de l'information	2 735 774	2 629 100	238 300	5 603 174
2.	Elaboration et application de normes	2 999 020	2 177 200	100 050	5 276 270
3.	Renforcement des capacités	154 400	5 987 800	2 422 000	8 564 200
4.	Initiatives globales	914 680	8 096 200	10 620 900	19 631 780
5.	Collaboration internationale	700	403 800	176 500	581 000
6.	Gouvernance institutionnelle	3 998 630	1 357 850	120 700	5 477 180
7.	Administration générale	6 923 856	566 750	803 100	8 293 706
8.	Représentations régionales et sous-régionales	1 944 140	-	1 991 000	3 935 140
9.	Dotations aux amortissements et provisions	1 500 000	-	35 000	1 535 000
TOTAL		21 171 200	21 218 700	16 507 550	58 897 450

Tableau 2. Ajustements à apporter au Programme de travail prévu au Budget agrégé 2025 par chapitre budgétaire (en €)

31. L'annexe 1 fournit un programme de travail complet ajusté pour 2025.

2.1 Ajustements au Budget général

32. Conformément à la Résolution n° 16/2024, le montant des affectations budgétaires a été fixé à 20 600 000 €, avec des recettes équilibrant les dépenses. Le Budget général se compose de contributions statutaires, complétées par des contributions extraordinaires. Le tableau 3 présente les recettes du Budget général ajustées pour 2025.

Chapitres	Libellés	Budget initial 2025 Budget général	Ajustements	Budget ajusté 2025 Budget général
Chapitre 1	Contributions des Membres (Article 11 - Statuts organiques et 14 Règlement organique)	15 863 300	-	15 863 300
	Contributions extraordinaires	569 250	303 450	872 700
	Sous-total Chapitre 1	16 432 550	303 450	16 736 000
Chapitre 2	Frais d'inscription (Session générale et conférences)	-	20 000	20 000
	Ventes de publications	-	-	-
	Dossiers d'évaluation de statuts sanitaires	100 000	-	100 000
	Frais de gestion du Fonds mondial	1 500 000	300 000	1 800 000
	Contributions internes	835 000	127 000	962 000
	Autres produits opérationnels	1 048 700	(168 000)	880 700
	Sous-total Chapitre 2	3 483 700	279 000	3 762 700
Chapitre 3	Produits financiers	151 250	18 750	170 000
	Produits exceptionnels	-	-	-
	Reprises sur subventions d'investissement	32 500	-	32 500
	Reprises sur provisions	500 000	(30 000)	470 000
	Sous-total Chapitre 3	683 750	(11 250)	672 500
	Total	20 600 000	571 200	21 171 200

Tableau 3. Recettes du Budget général ajustées pour 2025

33. En 2025, les recettes ajustées du Budget général atteindront 21 171 200 €, marquant une hausse de 2,8% (571 K€) par rapport aux prévisions. Cette augmentation couvre les dépenses budgétées et inclut (i) une contribution extraordinaire catégorie A de Taipei chinois a été confirmée (en plus de la France et de l'Italie) ; (ii) des frais de gestion du Fonds mondial plus élevés que prévu ; (iii) des contributions internes correspondant à la taxe interne prélevée à la source sur les salaires du personnel du siège de l'OMSA, plus élevées que prévu en raison d'une augmentation des dépenses de personnel ; et (iv) d'autres produits opérationnels comprenant une diminution de la part des subventions du Fonds Mondial pour financer WAHIS.
34. Les changements à apporter à la répartition par chapitre budgétaire découlent des propositions programmatiques et opérationnelles décrites à la section 2. L'impact net de ces changements apportés au Budget général est présenté dans le tableau 4.
- La colonne 1 indique la répartition des crédits entre les chapitres du budget, telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale dans sa Résolution n° 16. Recettes et dépenses budgétaires de l'OMSA pour le 99^e exercice financier et programme prévisionnel de travail correspondant (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025) ;
 - La colonne 2 indique les effets nets des ajustements liés aux propositions programmatiques et opérationnelles ;
 - La colonne 3 montre la répartition ajustée du Programme de travail prévu au Budget 2025 ajusté pour approbation par l'Assemblée.
35. Les principales variations financières par chapitre budgétaire incluent :

- Gestion de l'information (€ - 435 K) : Le processus d'appel d'offres et l'attribution du contrat pour les prochaines phases du développement et de la maintenance de WAHIS ont été reportés de 2024 au second semestre de 2025. Par conséquent, le budget ajusté 2025 comprend uniquement les coûts de maintenance et exclut les coûts de développement.
- Administration générale (€ 830 K) : L'augmentation est principalement due à une hausse de 65 % des coûts d'hébergement et de maintenance des outils et systèmes informatiques (hors WAHIS), ainsi qu'à une augmentation des coûts des licences informatiques. De plus, 15 % du budget élargi seront consacrés aux efforts de communication de l'OMSA, à la fois numériques et éditoriaux. Les 15 % restants seront alloués au renforcement de la supervision budgétaire et financière, y compris à la mise en place de nouveaux outils de gestion.

Chapitres budgétaires	Budget initial 2025	Ajustements	Budget modifié 2025 Budget général
1. Gestion de l'information	3 170 500	(434 726)	2 735 774
2. Elaboration et application de normes	2 899 700	99 320	2 999 020
3. Renforcement des capacités	115 300	39 100	154 400
4. Initiatives globales	978 640	(63 960)	914 680
5. Collaboration internationale	10 700	(10 000)	700
6. Gouvernance institutionnelle	3 819 390	179 240	3 998 630
7. Administration générale	6 093 660	830 196	6 923 856
8. Représentations régionales et sous-régionales	2 012 110	(67 970)	1 944 140
9. Dotations aux amortissements et provisions	1 500 000	-	1 500 000
TOTAL	20 600 000	571 200	21 171 200

Tableau 4. Ajustements à apporter au Programme de travail prévu au Budget général 2025 par chapitre budgétaire (en €)

2.2 Ajustements à apporter aux budgets du Fonds mondial et des RR/SRR

36. Il convient de rappeler que le Programme de travail de l'OMSA fonctionne selon un modèle de financement intégré qui s'appuie à la fois sur des contributions statutaires et extraordinaires (Budget général) et des contributions volontaires (Fonds mondial) pour mener à bien le mandat et les plans stratégiques de l'OMSA.
37. Comme indiqué dans le Tableau 2, le budget ajusté 2025 s'élève à 58 897 450 €, comprenant un ajustement de 9,15 M€ pour le Fonds Mondial par rapport aux estimations initiales dans le document 91 Fin-05. Le budget ajusté du Fonds Mondial pour 2025 s'élève à 21 218 700 €. Ce budget ajusté reflète une augmentation par rapport aux estimations initiales dans le document 91 Fin-05. Ces fonds supplémentaires proviennent de nouvelles subventions obtenues, mais tiennent également compte du fait que le Fonds Mondial fonctionne comme un fonds pluriannuel plutôt que comme un budget annuel (Budget général). Ces fonds permettront à l'OMSA de mettre en œuvre de nombreuses activités, de soutenir des investissements essentiels et de maintenir des ressources humaines cruciales.
38. Le budget ajusté des Représentations Régionales et Sous-Régionales (RR-SRR) bénéficie d'une augmentation de 4,18 M€. Il est important que les Membres notent qu'à hauteur de 81 % les Représentations Régionales et Sous-Régionales sont financées par des subventions du Fonds Mondial.

Annexe 1 : Ajustements à apporter au Programme de travail prévu au Budget 2025 par chapitre budgétaire

Chapitres budgétaires	Budget général ajusté 2025	Fonds mondial ajusté 2025	Budget RR et RSR ajusté 2025	Budget de l'OMSA ajusté 2025
1. Gestion de l'information	2 735 774	2 629 100	238 300	5 603 174
1.1 Information sanitaire	2 001 820	2 220 800	180 300	4 402 920
1.2 Publications	486 900	-	-	486 900
1.3 Documentation	247 054	-	-	247 054
1.4 Gouvernance des données	-	408 300	8 000	416 300
1.5 Poids des maladies animales dans le monde (GBADs)	-	-	50 000	50 000
2. Elaboration et application de normes	2 999 020	2 177 200	100 050	5 276 270
2.1 Normes et Science	1 129 380	467 000	1 800	1 598 180
2.2 commissions spécialisées, Groupes	618 600	114 900	98 250	831 750
2.3 Statuts	1 045 940	-	-	1 045 940
2.4 Observatoire	205 100	1 595 300	-	1 800 400
3. Renforcement des capacités	154 400	5 987 800	2 422 000	8 564 200
3.1 Processus PVS (développement des capacités des effectifs inclus)	142 400	4 827 000	2 342 000	7 311 400
3.2 Partenariats public-privé	-	222 600	40 000	262 600
3.3 Plateforme de formation des Services vétérinaires	12 000	938 200	40 000	990 200
4. Initiatives globales	914 680	8 096 200	10 620 900	19 631 780
4.1 Une seule santé	500 700	5 506 400	4 689 400	10 696 500
4.2 Maladies animales transfrontières (GF-TADS)	110 800	1 147 300	3 863 500	5 121 600
4.3 Bien-être animal	153 500	50 000	1 039 500	1 243 000
4.4 Animaux aquatiques	89 000	190 500	324 800	604 300
4.5 Urgence et résilience	60 680	1 202 000	703 700	1 966 380
5. Collaboration internationale	700	403 800	176 500	581 000
5.1 Réseaux scientifiques	700	147 800	108 000	256 500
5.2 Autres réseaux	-	-	33 400	33 400
5.3 Partenariats techniques	-	256 000	35 100	291 100
6. Gouvernance institutionnelle	3 998 630	1 357 850	120 700	5 477 180
6.1 Assemblée mondiale des Délégués	1 255 000	9 000	54 500	1 318 500
6.2 Conseil	87 000	-	-	87 000
6.3 Commissions régionales	210 000	-	66 200	276 200
6.4 Direction générale	2 446 630	1 348 850	-	3 795 480
7. Administration générale	6 923 856	566 750	803 100	8 293 706
7.1 Frais de gestion financière et administrative	957 977	85 500	573 800	1 617 277
7.2 Frais généraux bâtiments	48 400	-	15 000	63 400
7.3 Frais généraux informatiques	1 336 591	96 750	50 800	1 484 141
7.4 Frais de communication	557 708	76 300	150 300	784 308
7.5 Personnel de soutien opérationnel et gestion des ressources humaines	4 023 180	308 200	13 200	4 344 580
8. Représentations régionales et sous-régionales	1 944 140	-	1 991 000	3 935 140
8.1 Part des Contributions statutaires	1 322 900	-	-	1 322 900
8.2 Contribution vers les RR/RSR	300 000	-	-	300 000
8.3 Actions régionales	321 240	-	1 991 000	2 312 240
9. Dotations aux amortissements et provisions	1 500 000	-	35 000	1 535 000
TOTAL	21 171 200	21 218 700	16 507 550	58 897 450

Tableau 5. Ajustements à apporter au Programme de travail prévu au Budget 2025 par chapitre budgétaire (en €)